

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF429

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 39 et 40.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer un rapport annuel introduit par le Sénat.